

Article paru dans AAmodels en 2010

**Passage du brevet élémentaire AAM ,
un petit résumé à l'intention de tous..**

7/2010 L'examen théorique sur papier

1/2013 réussite 10/15

1/2014 L'examen théorique via Internet

N'en faisons pas *un* mythe

La matière :

La circulaire DGTA CIR/GDF01 2005, l'arrêté de la RW 2003, le règlement club, le ROI AAM et ses compléments, ... tous les règlements...

Pas de problèmes, c'est du connu,... ils ont été commentés maintes fois dans AAModels-Info et lors de réunions de clubs ; ils viennent d'être relus pour la circonstance

L'ambiance :

« L'examineur connaît le règlement sur le bout des doigts », il est prêt à répondre à toutes les questions. Lors de son passage du brevet, l'examineur fédéral lui a remis :

- Tirage aléatoire de questions pour l'examen théorique
- Les réponses aux 31 questions
- Un formulaire de confidentialité : il ne peut donc pas donner les réponses
- Son attestation de qualification d'examineur club

Sûr de lui, il est tout à fait détendu et surtout met tout le monde à l'aise.

Il sait que tous les candidats ont pris connaissance du règlement du brevet élémentaire. Il rappelle malgré tout les points principaux.

- « Le brevet élémentaire est centré sur l'habileté élémentaire au pilotage et sur la sécurité du vol »
- La sécurité des biens et des personnes : pour soi , les autres au sol ou dans les airs
- Nos modèles évoluent dans l'espace aérien, il faut savoir que le code de l'air existe
- Il faut respecter les riverains, il faut veiller à faire le moins de bruit possible
- Etc ...

Les modélistes ont des droits mais aussi des devoirs

Le candidat « novice » suit le mouvement.

- Pas de problèmes, si son moniteur le présente à l'épreuve, c'est qu'il est fin prêt.
- Durant son écolage, son moniteur lui a rappelé régulièrement
 - o toutes les règles de sécurité : avant, pendant et après le vol.
 - o Le bruit émis par le moteur de son modèle a été mesuré et est dans les normes.
 - o Un ULM ou un avion de tourisme est passé dans le coin , un observateur a prévenu les pilotes , cela a été l'occasion de répéter l'épreuve de retour en urgence

Le candidat « moustachu » aide l'examineur, ne pose pas de questions saugrenues, ... D'ailleurs, c'est lui qui conseille les novices. Il est l'exemple à suivre. Et si l'examineur le lui demande , bien qu'il ait déjà l'ancien brevet , il se fera un plaisir de passer l'épreuve en vol en premier de la série.

Distribution des documents

Chaque candidat reçoit :

- Le questionnaire théorique : 31 questions ,
10 questions ont été cochées par l'examineur
- Le questionnaire « club » : 5 questions
- Sa fiche d'évaluation
- Son « brevet » (vierge)

Il remplit les rubriques : Nom Prénom , N° AAM sur tous les documents

Epreuve théorique

Le candidat répond aux 10 questions théoriques et 5 questions « club »

L'examineur commente les questions , procède à la correction et remplit le formulaire d'évaluation
8/15(à la date de rédaction de l'article, actuellement 10/15) et c'est réussi

Effectivement, il n'était pas nécessaire d'apprendre tout par cœur

Epreuves pratiques,

Contrôle technique : avant et après le vol

C'est de la routine mais on veille à ne rien oublier

En vol

Il suffit de suivre les esquisses, un aide les a en mains et au fur et à mesure, il signale la « figure » à effectuer. Pour le novice , c'est connu , cela a été répété régulièrement avec le moniteur

Le moustachu a ressorti un vieux modèle , il fait un vol bien tranquille , il montre l'exemple, le but n'est pas d'épater la galerie.

Retour au sol en urgence : ENTENDRE VOIR EVITER

L'aide signale l'arrivée d'un objet volant

Que dit le code l'air ? VOIR et EVITER

Pour éviter un abordage, il suffit d'appliquer les règles de priorité de droite

Et si l'ovni vient par l'arrière

L'aide ENTEND, il regarde d'où vient l'ovni et conseille au pilote la meilleure façon de l'éviter.

Le pilote arrête de faire voltiger son modèle, réduit le moteur et redescend rapidement à la hauteur du circuit.

Et voilà, c'est terminé. Était-ce compliqué ?

L'examineur complète la fiche d'évaluation pour la partie pratique et signe le brevet du candidat.

Le breveté recevra une épinglette (un « pin »).

Sa licence sportive mentionnera dorénavant : A, H ou P selon les épreuves pratiques passées.

La fiche d'évaluation, les réponses aux 10 questions seront archivées par le secrétaire.

Le relevé d'attribution des brevets sera transmis au secrétariat AAM.

... C'était un "rafraichissant" pour les examinateurs